

# Offre d'achat

## Exemple



S.A. CALORIBEL N.V.  
Rue De Koninckstraat, 40  
Boite - Bus : 1-3  
1080 Bruxelles - Brussel  
Tel: 32(0)2 529.63.00  
Fax: 32(0)2 529.63.11  
www.techem.be - caloribel@techem.be

Votre ref. :            Notre ref. :            Ligne directe :            Date :

GM/RT/2000329            02/529.63.19

Les prix mentionnés comprennent le prix par appareil, son placement par nos soins. Ces prix sont HTVA, et seront soumis à révision, en fonction de la hausse annuelle de prix. (Offre valable 1 MOIS)  
°TVA: 6% ou 21% en fonction de l'âge de l'immeuble (+/- de 10 ans).  
**S'il s'agit de TVA 6% - Veuillez remplir l'attestation TVA (voir page 5)**

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance et marqué mon accord sur les conditions générales figurant au verso, les prescriptions techniques reprises au verso page 1, ainsi que sur le document relatif au respect des données à caractère personnel.

**Supplément:**  
Pour sonde déportée (pour convecteurs et/ou radiateurs inaccessibles ou munis de caches).  
Sonde + Fils: prix unitaire 10,00 EUR + TVA - Facturée séparément après le placement.  
**\* CHOIX DE LA DATE FIXE: Une date fixe (le dernier jour d'un mois) est à déterminer par vos soins en concordance avec la clôture annuelle de votre fournisseur d'énergie. A cette date, la consommation annuelle est mémorisée et le relevé à distance est réalisé par la suite. Un changement de cette date après le placement générera des frais supplémentaires.**

OFFRE EN ACHAT			
Veuillez cocher		Quantité	Prix achat/PU
<input type="checkbox"/>	Répartiteur électronique RF	+/- 10	45,00
<input type="checkbox"/>	Intégrateur RF	+/-	
<input type="checkbox"/>	Compteur d'eau chaude RF	+/- 5	110,00
<input type="checkbox"/>	Compteur d'eau froide RF	+/- 5	110,00
<input type="checkbox"/>	TechSmartSyst OUI / NON	+/- 20	13,50
<b>*Rayez la mention inutile</b>			
<input type="checkbox"/>	Frais de déplacement	+/- 1	65,00

Service annuel si TSS pas choisi	Service annuel si TSS choisi
<input type="checkbox"/> 11,00	<input type="checkbox"/> 9,00
<input type="checkbox"/> 6,20	<input type="checkbox"/> 4,20
<input type="checkbox"/> 6,20	<input type="checkbox"/> 4,20

DATE FIXE choisie : (voir ci-dessus)*	../.... (mois/année)	SIGNATURE POUR ACCORD, avec la mention manuscrite:
Nom, Prénom		'Lu et approuvé'
Adresse		DATE:
Propriétaire/Gérant		
Téléphone		
Email		

# Comment interpréter mon offre de prix?

## Formule d'achat

Lors d'un achat, il n'y a pas de contrat, mais annuellement nous nous occupons du relevé et du décompte. Il y a 2 ans de garantie sur le matériel acheté.

**1** Merci de cocher ici pour quels compteurs vous donnez votre accord et si vous choisissez oui ou non pour le TSS. Le TSS (Techem Smart System) est une option que vous prenez OUI ou NON. Le modem sera placé dans un lieu commun de l'immeuble, fonctionne avec une batterie Lithium (pas de WiFi nécessaire, fonctionne via GPRS), et ce modem capte tous les signaux du matériel à radiofréquence présent dans l'immeuble, et nous est transmis au siège Techem. Si vous choisissez le TSS, nous ne devons plus du tout passer dans ou devant l'immeuble, et tout le suivi se fait via monitoring back office. En cas de surconsommation, défauts, fuites et/ou fraude, nous recevons un signal d'alerte, ce qui nous permet de vite agir. Le propriétaire/gérant reçoit également un code login afin de pouvoir suivre toutes les consommations via notre portail.

**2** Ici se trouve le nombre de compteurs que nous avons relevé lors du dernier passage ou que vous nous avez communiqué. Ceci correspond au nombre réel présent dans l'immeuble. S'il n'y a pas de nombre à côté du type de compteur, ceci n'est donc pas d'application pour votre immeuble.

**3** Lors de l'achat, le propriétaire de l'appartement paie le prix unitaire x le nombre de pièces nécessaires pour son appartement (6% de TVA si le bien > 10 ans, sinon 21%). Ce sont des frais uniques et ne seront pas comptés annuellement.

**4** Pour le service annuel (relevé et décompte), nous comptons chaque année des frais par compteur. Ces frais de relevé et décompte seront comptabilisés sur le décompte annuel du locataire/occupant de l'immeuble.

**5** Coût unique qui sera compté une seule fois lors du placement des compteurs.

**6** Ici vous nous mettez la date fixe = date à laquelle les compteurs seront mis à zéro automatiquement annuellement (toujours à la fin d'un mois) et de préférence en même temps que le relevé de votre fournisseur de gaz, ainsi ca vous facilite après pour nous communiquer les frais. Ceci n'est donc pas la date de placement!

**Attention: s'il y a des informations manquantes, nous ne pourrons pas traiter votre commande !**